

FACT SHEET : Procédure d'authentification de la Custodian Letter

Merci de lire ce document attentivement jusqu'à la fin!

Votre dossier d'inscription, reçu par nous (service EL&M), une fois confirmé comme complet et en ordre, est transmis à CISS qui l'analyse. La correspondance se poursuit ensuite entre vous et CISS directement. Il se peut qu'ils vous demandent des compléments, surtout s'ils identifient des cas santé.

Une fois votre dossier confirmé par CISS, entre février et mi-mars :

- CISS vous envoie la **2^{ème} page** de la **Custodian Letter préremplie** (exemple sur cette [page du site de l'immigration canadienne](#)) + **la facture des 750 \$CAN pour les frais d'inscription.**
- Vous allez chez un notaire privé ou à l'[OCPM](#) (bien moins cher !) et faites authentifier votre signature. **Les deux représentants légaux doivent être présents et il faut signer en présence du notaire ou au guichet de l'OCPM.**
- Vous renvoyez à CISS cette page 2 avec signature authentifiée et payez la facture des \$750 CAN.

Ensuite, CISS finalise l'inscription de votre enfant dans une école, et vous envoie la facture de la tranche 2. Dès que le paiement de la tranche 2 est réalisé, CISS vous enverra les 3 pages de la Custodian Letter (dont la 1^{ère} page a été authentifiée par eux).

Vous **gardez bien les 3 pages**, vous en aurez besoin pour la demande de visa.